

ACTIVITÉS SPORTIVES

COMMISSION DES COMPETITIONS SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Lundi 06 Décembre 2021

Présent : M. GILLES (Président), Mme GUEGAN, M. BARRERA

Excusée : Mme MACARIO

SECTEUR CHAMPIONNAT

D2

Le match **N°23816725** : **CAVAILLON ARC / CARPENTRAS FC** du 12/12 se jouera à 17H00 à Pagnetti.

D3

Le match **N°24019130** : **CAVAILLON / ST ETIENNE DU GRES** du 12/12 se jouera à 15h00 à Pagnetti.

Le match **N° 24019128** : **BOULBON / ST JEAN DU GRES** du 12/12 se jouera à 15H00.

Le match **N° 23817466** : **ORANGE FC / VENTOUX SUD** du 21/11 se jouera le Mercredi 15/12 à 20H00 (Clapier)

D4

Le match **N°24045421** : **MORNAS / GRES D'ORANGE** du 19/12 est avancé au 12/12 à 15H00.

Note le 2^{ème} Forfait Simple de SAHUNE

SECTEUR COUPE

Le Match de Coupe ROUMAGOUX **N°24165638** : **ROGNONAS / AUREILLE** du 11/11 se jouera le Mercredi 15/12 à 20H00 Stade de la Souvine N°1 à AVIGNON.

MATCH EN RETARD

D2 - AVIGNON OUEST / CAUMONT

D2 – DENTELLES / PIOLENC

D2 – CALAVON / BOLLENE RC

D1 – TOUR D'AIGUES / MONTFAVET

D3 – MALAUCENE / VISAN 2

D3 – CAROMB / SERIGNAN
D3 – TOUR D'AIGUES 2 / EYRAGUES
D4 – SAHUNE / BOLLENE FOOT
D4 – BEDARRIDES / VILLENEUVE
D4 – PROVENCE RC / MONTEUX
D4 – GORDES / OPPEDE
D4 – GOULT ROUSSILLON APT

**Il est demandé à chaque club recevant ci-dessus de bien vouloir trouver un terrain éclairé afin de faire jouer ces matchs en retard avant le 31/12/2021.
A défaut, ces rencontres se joueront le 02/01/2022**